

FICHE D'IDENTITE



1 UTH



14 ha de SAU

100 % prairies permanentes -
- 7 ha de pâture puis foin
- 7ha de pâture uniquement
8000 m² de bois



40 chèvres laitières

90 % cou-clair du Berry
+ 2 boucs
+ 10 chevrettes de
renouvellement



100 % du lait
transformé à la ferme



Autres animaux :

2 vaches, un taureau
2 porcs à l'engraissement
1 cheval



Parcours

Installation suite à une
reconversion professionnelle
Formation en BPREA puis
installation hors cadre familial
en 2016

Reprise d'une ferme avec un
troupeau de 20 cou-clairs du
Berry



Agriculture Biologique
depuis l'installation

LE MOT DE L'ÉLEVEUR

« À la recherche d'une ferme à racheter en 2016, j'ai découvert par hasard la chèvre cou-clair du Berry sur une ferme du sud de la Brenne. C'est cette chèvre qui m'a convaincu de reprendre la ferme, pour y faire quelque chose de différent des voisins : préserver une race du territoire ! Même si j'étais convaincu par l'idée, j'ai été un peu sceptique sur la quantité de lait que ces chèvres pouvaient fournir. Mais avec un appui technique, une alimentation adaptée et un peu de sélection, je produis plus que ce qui était prévu ! Et surtout, les cou-clairs du Berry sont vraiment rustiques et résistantes, sont adaptées au pâturage extérieur, et je n'ai plus besoin de traitement chimique depuis trois ans maintenant. »

LA CONDUITE DU TROUPEAU

ALIMENTATION

FOURRAGE	Foin de luzerne de très bonne qualité –achat extérieur <u>Ration</u> : 2 kg /chèvre (1 kg en période de pâturage) Uniquement en période de lactation Foin de prairie - produit sur la ferme A volonté, hors période de lactation
CONCENTRÉS	METEIL - achat extérieur <u>Composition</u> : 70 % de céréales (blé, triticale, avoine...) 30 % de protéagineux <u>Ration</u> : 650 g en lactation (et préparation), 500 g après tarissement
PÂTURAGE	Pâturage essentiellement au printemps, jusqu'en été selon le climat (environ 7 h/jour)

Le foin de luzerne et le méteil sont achetés à l'extérieur de l'exploitation. La ferme produit du foin de prairie, qui sert à l'alimentation des chèvres hors période de lactation, des chevrettes et des autres animaux.

Le **coût alimentaire** est estimé à 300 euros par chèvre laitière et par an (achat du foin de luzerne, des céréales, de la paille et des minéraux).

CONDUITE DU PÂTURAGE

Le troupeau est mené en pâturage tournant sur des parcelles d'environ 5000 m² délimitées par des filets, soit environ 8 ares/UGB. Les animaux sont déplacés tous les 3 à 4 jours, ce qui permet de minimiser le parasitisme. Après le passage des chèvres, soit les vaches pâturent la parcelle, soit le broyeur est passé. Il s'écoule au minimum un mois avant un nouveau passage du troupeau, généralement plutôt deux mois.

LES REPÈRES

Frais vétérinaires,
parasitisme : **ZÉRO**

ÂGE MOYEN du cheptel
4 ANS

2 BOUCS
pour 40 chèvres

PREMIERE MISE-BAS
2 ans en test

10 CHEVRETTES
de renouvellement /an
pour **5 à 6** conservées
au final

25 000 L /an
avec 40 chèvres
soit **625L/**chèvre/an

TB 30 g/L TP 30 g/L
taux moyens observés en
mai sur le troupeau

Rendement lactique
210 à 250 g de
fromage frais par litre de
lait

Valorisation du litre de lait
2.90 €/L en moyenne

SANTÉ DU TROUPEAU

Les chèvres ont une **bonne rusticité**, et les problèmes de santé sont très rares dans le troupeau ; il n'y a généralement besoin d'aucune intervention vétérinaire.

Le **parasitisme** n'est pas non plus un problème sur cet élevage, avec aucun traitement nécessaire depuis trois ans, que ce soit en préventif ou en curatif (cf gestion du pâturage).

GESTION DE LA REPRODUCTION

REPRODUCTION

La reproduction se fait en **lutte naturelle**, dès le début du mois de septembre. Les boucs sont sélectionnés sur le potentiel en production laitière, de préférence en **section 1 Couclair du Berry** (pourcentage de génétique élevé et bonne conformation au standard de la race). En cas de reproduction avec un bouc d'une autre race, un intervalle de temps est laissé entre les deux boucs afin de connaître le géniteur selon la date de mise-bas.

L'**âge de la première mise-bas** était jusqu'alors d'un an, mais l'éleveur souhaite passer à **deux ans**, ayant observé de meilleurs résultats sur les chevrettes n'ayant pas été prises leur première année (meilleur gabarit, meilleure production laitière).

CHEVREUX

Le taux de prolificité est de 2 pour les multipares, et 1 pour les chevrettes. La mortalité des chevreaux est très faible, un par an au maximum.

10 chevrettes sont gardées chaque année pour le **renouvellement** ; parmi celles-ci, **5 à 6 seront définitivement sélectionnées** à l'âge de 2 ou 3 ans, en fonction de leurs résultats laitiers. Les chevrettes de renouvellement sont laissées **sous les mères** pendant environ 3 mois ; les autres partent au plus tôt (maximum 10 jours).

PRODUCTION LAITIÈRE ET TRANSFORMATION

Les chèvres sont **traitées deux fois par jour**, puis une fois le dernier mois de lactation.

La **totalité du lait est transformé** sur l'exploitation. L'objectif est **d'augmenter le taux butyreux du lait**, pour améliorer le rendement fromager jugé actuellement trop faible ; cela permettrait de diminuer le nombre de chèvres, pour une même production fromagère.

PRODUITS

Fromages lactiques (fromage blanc, ronds, pyramides, bûches, aromatisés...)
Tomme
Projet de yaourts

COMMERCIALISATION

2 ou 3 marchés par semaine
Vente à la ferme (tourisme l'été)
Magasins de producteurs
Magasins bios
Restaurants

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

CA - 55 000 €

Valeur ajoutée - 38 000 €

Subventions - 8000 €

Revenu disponible - 6000 €

Le revenu disponible est faible pour un actif ; cependant, l'éleveur tire des revenus en nature de la ferme, et estime avoir un niveau de vie satisfaisant grâce à son élevage.